

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE



PV n°7 CSR

9 avril 2020

Présents : A. CONAN, A. LETO, D. QUINTIN,
Absents : R. FAUVEL, P. HAMON,
Rédige : S. PERSAN

Compte tenu des récentes déclarations du Gouvernement et afin de faire face à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus COVID-19, et suite à la décision du Bureau Exécutif de la FFVolley qui a décidé d'arrêter toutes les compétitions amateurs sur le territoire métropolitain et d'outre-mer.

La Commission Sportive Régionale décide de l'arrêt de l'ensemble des compétitions régionales 2019-2020 :

- **Les championnats Prénationaux et Régionaux, Jeunes et les Coupes de Bretagne.** Aucun titre de champion de Bretagne ou vainqueur de la Coupe de Bretagne à tous les niveaux ne sera décerné pour la saison 2019-2020.
- **Les Barrages et Tournoi d'Accession Départemental,**

Les classements seniors sont arrêtés à la fin de la phase aller.

La LBVB décide, en cohérence avec la décision de la FFV, de maintenir le nombre de montée comme écrite dans le RPE et ne proposera pas de descente sauf pour les équipes le désirant.

La CSR établira le tableau d'accession en fonction des éléments fournis par la FFV (nombre de montée en N3)

Le calcul des péréquations kilométriques sera effectué à la date d'arrêt des compétitions soit le 8 mars 2020.

La CSR
Approuvé au CD du 25/04/2020